

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par

Isabelle Gilbert

Octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron;

Au commissaire, M. Laurent Pilotto,

Bonjour, je m'appelle Isabelle Gilbert, je suis citoyenne de la belle région du Saguenay. Une région qui est belle grâce en partie à son Fjord unique au monde, ce Fjord qui est aussi un des deux seuls habitat maritime protégé au Québec.¹ Il contient une biodiversité unique mais aussi fragile.

Je suis également ingénieure, et j'œuvre dans l'industrie minière depuis le début de ma carrière. En tant qu'ingénieure, je suis formée de manière à analyser toute opportunité avec neutralité. Je me suis demandé quels sont les impacts et les risques qui découlent de cette opportunité. Sont-ils acceptables? Donc, j'ai fait mes devoirs et j'ai passé à travers les documents annexés à ce dossier. Basé sur les informations que nous avons à ce jour, je m'oppose fortement au projet de la compagnie GNL-Québec. Dans un premier temps, parce qu'il m'apparaît que les promesses de diminution d'émission de gaz à effet de serre ne sont pas réalistes et, dans un deuxième temps, parce que le risque qu'un tel projet signe la fin de la population de béluga dans le fjord est beaucoup trop grand malgré les efforts de mitigation.

Ce que GNL Québec nous offre est à mon avis utopique et ne correspond pas ce qui est requis afin d'atteindre nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre. Il offre une transition plus douce vers la diminution de nos émissions de GES en substituant les énergies plus polluantes – le pétrole et le charbon – par le gaz naturel qui émet moins de CO₂ après sa combustion que ses cousins.

Vous devez savoir que nous avons des industries à même le Québec qui produisent leur électricité grâce à des centrales au mazout, faute d'accès au réseau hydro électrique.² Alors pourquoi GNL Québec se lance-t-elle essentiellement dans le marché Européen et Asiatique lorsque, si la transition est accessible tel que publiée, il a un potentiel de clientèle chez nous, au Québec? Pourquoi ces compagnies industrielles Québécoises ne sont-elles pas déjà dans l'équation pour démontrer au gouvernement et au citoyen leur intérêt si l'option est si attrayante?

Évidemment parce que la transition d'une centrale énergétique qui roule au mazout vers des génératrices qui carburent au gaz naturel est un investissement en temps et en argent important. Les génératrices qui ont été développées et installées n'ont pas la flexibilité de fonctionner sur de multiples types de carburants à moins qu'elles aient été conçues spécifiquement pour le faire.

En bref, les centrales électriques qui seront prêtes à entamer cette transition sont celles qui avaient déjà prévues le coup, et qui ont déjà l'infrastructure pour le transport du gaz et les génératrices de type polycarburant.

Est-ce que l'industrie du transport serait plus apte à prendre cette transition? Coté investissement chez l'utilisateur, l'achat d'un nouveau véhicule est éventuellement inévitable. Donc l'utilisateur peut aisément investir dans une voiture à gaz naturel. Par contre, tant qu'il n'y aura pas de réseau accessible de distribution de gaz naturel, l'option n'est pas attrayante à l'utilisateur. L'installation d'un tel réseau représente des coûts majeurs à une société, et un investissement non justifié pour un

¹ Malgré l'engagement du Québec à protéger 10% en 2020 des Aires Marines lors de la Convention des Nations Unies, le Québec a seulement atteint 1,9% d'AMP avec la création du Parc Marin du Saguenay Saint-Laurent en 1998 et du Parc Marin du Banc-des-Américains en 2019. Fondation David Suzuki, *L'appel du golf* (Juin 2020)

² Le site minier de Raglan dépend du carburant diesel et des génératrices. Plusieurs alternatives d'énergie ont été étudiées, dont le gaz naturel, et c'est l'option des éoliennes qui a été retenue. Une première éolienne a été érigée en 2014, et une deuxième en 2018. Glencore Canada, *Mine Raglan exploite sa deuxième éolienne* (octobre 2018)

système qui sera désuet dans 25-30 ans lorsque le tournant vers les énergies renouvelables sera complété.

Il reste l'industrie du chauffage chez le particulier. Est-ce que GNL Québec compte sur la détermination individuelle de milliers de particuliers afin d'atteindre ses promesses d'éliminer 28MT de GES?

GNL Québec n'a aucun contrat en ce moment, donc les estimations de la diminution de GES qu'ils ont fourni sont basés sur des présomptions non fondées et plutôt fantaisistes.

Ma deuxième plus grande crainte vis-à-vis ce projet, c'est qu'il sera inévitablement nocif pour notre fjord. Plusieurs petites entreprises locales dépendent du fjord du Saguenay, je pense aux randonnées en Kayak, les vues imprenables du Cap Jaseux, des marées de touristes qui débarquent au port de La Baie à chaque été et des multiples parcs naturels, auberges et restos qui avoisinent le fjord et dépendent des touristes. L'ajout de ces méthaniers qui sont en longueur presque aussi larges que le Fjord à certain endroit engendrerait une dégradation visuelle de cet habitat touristique³. Les 300 postes permanents locaux créés par GNL Québec seraient équivalents à ceux perdus dans le secteur touristique. Cependant GNL Québec, un investissement américain, recevra des subventions substantielles accordées par Hydro Québec⁴ qui s'élèveraient à 70 000 million de \$ par ans. Le citoyen Québécois semble bien sortir grand perdant avec ce projet.

Encore plus inquiétant que la dégradation visuelle, est le risque que ce projet amènera chez les espèces qui habitent le fjord du Saguenay. Il est évident selon les statistiques que la population de béluga est en déclin depuis l'augmentation des activités à moteur dans l'embouchure du Fjord.^{5, 6} Dans aucune circonstance présentée, l'ajout des méthaniers sera bénéfique à la stabilisation et au regain de la population des bélugas. Les spécialistes se sont déjà prononcés à savoir que plus de temps et d'études sont requises pour bien comprendre ce déclin. Par contre, ils sont tous du même avis : la pollution sonore est un facteur important contribuant à la dégradation de l'environnement du béluga.^{7, 8} GNL Québec n'a pas démontré que la technologie existait pour éliminer la pollution sonore émise par les méthaniers. Selon l'accord pour la protection des espèces en péril, le gouvernement doit reconnaître que « *le fait de ne pas avoir une certitude scientifique absolue ne doit pas être une raison de retarder les mesures visant à éviter ou réduire les menaces pour les espèces en péril.*⁹ » La protection du béluga est un élément clef à notre biodiversité, et je vais faire tout en mon pouvoir pour les protéger, même si cela doit se rendre jusqu'au tribunal.

³ Les dimensions d'un navire-citerne est de 315 mètres sur 50 mètres et la largeur du fjord de la Rivière Saguenay varie entre 1 à 3,5km

⁴ GNL Québec paiera 0,03\$ le kilowattheure alors que le particulier paie 0,09\$. Les affaire, *Hydro versera une subvention déguisée de 70 millions \$ par an à GNL, selon QS* (Février 2020)

⁵ Gouvernement du Canada, *Programme de rétablissement du béluga (Delphinapterus leucas), population de l'estuaire du Saint-Laurent : chapitre 2* (février 2016)

⁶ Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Béluga, Population de l'estuaire du Saint-Laurent au Canada* (2014)

⁷ Ministère canadien des pêches et des océans, *Perspectives marines, faits saillants de l'industrie du transport maritime* (mars 2011)

⁸ Ministère canadien des pêches et des océans, *Le béluga, Le monde sous-marin* (novembre 2011)

⁹ Gouvernement du Canada, *Registre public des espèces en péril, Accord pour la protection des espèces en péril* (octobre 2014)

Alors pourquoi risquer d'accélérer la dégradation de notre fjord et l'extinction de la population de bélugas au Saguenay basé sur des promesses peu crédibles de diminutions de gaz à effets de serre? Une petite poignée d'emploi justifie-t-elle un tel risque? À mon avis, il y a un net manque de transparence de la part de GNL Québec, des promesses non-réalisables, une belle tentative de manipulation de l'opinion publique servie à saveur de discours vert.

Merci de votre lecture,

Isabelle Gilbert